

La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic

Soumeya BACHA

Université de Tipaza

Résumé

En effet, Les investissements directs à l'étranger (IDE) constituent certainement l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation. Par ailleurs, les investissements directs étrangers (IDE) étaient perçus comme une menace pour la souveraineté nationale et de sérieux rivaux pour la firme locale, mais l'avènement de la mondialisation et la libéralisation du commerce international a déplacé les enjeux des pays vis-à-vis des IDE notamment pour les pays en voie de développement PED. Cependant, depuis sa montée en puissance à la fin des années 1980, l'IDE a gagné en maturité et en complexité. Les différents pays qu'ils soient développés ou en voie de développement ne considèrent plus les implantations d'entreprises étrangères sur leur territoire comme une menace ou un danger, bien au contraire, l'investissement direct étranger est désormais perçu comme un facteur bénéfique à l'économie d'accueil. Il contribue à améliorer la performance économique des pays hôtes et engendre le rétablissement de son équilibre financier et augmenter par conséquent sa compétitivité internationale.

Mots clés : Investissements Directs Etrangers, croissance économique, mondialisation.

المخلص:

إن للمتدفقات عدة أشكال من بينها الاستثمار الأجنبي المباشر الذي يعتبر من أهم المواضيع التي تحتل مكانة بارزة و أساسية في أولويات الدراسات الاقتصادية، حيث أصبحت معظم الدول تتنافس على جمع هذا النوع من الاستثمارات وذلك من خلال منح أنواع مختلفة من التحفيزات الامتيازات، خاصة الدول النامية التي لا تستطيع تحقيق التمويل الذاتي في تمويل التنمية الاقتصادية التي تطمح إليها، لذلك تعمل الدول النامية على توفير المناخ الاستثماري المرحب للاستثمارات الأجنبية المباشرة، وذلك نتيجة للدور الذي يلعبه في تحقيق التنمية الاقتصادية من توفير للموارد المالية والعمالة والرفع من معدلات النمو الاقتصادي.

الكلمات الدالة: الاستثمار الأجنبي المباشر، النمو الاقتصادي، العولمة.

Introduction :

L'activité économique à travers le monde a connu, ces dernières décennies, des mutations profondes qui ont bouleversé la scène mondiale et qui ont engendré un intérêt sans précédent pour les activités internationales à travers un processus de mondialisation et d'innovation inhérent, ayant pour impact direct la création de nouvelles branches économiques et l'intensification de la compétition entre celles-ci.

En effet, l'ouverture des économies nationales est favorisée par l'interdépendance entre les hommes, la libéralisation des échanges et la délocalisation de l'activité par le biais des investissements directs étrangers (IDE). En quête de moyens d'exploitation des perspectives offertes

par le marché mondial, les sociétés sont de plus en plus orientées vers des approches et des structures qui transcendent les frontières.

Par ailleurs, les investissements directs étrangers (IDE) étaient perçus comme une menace pour la souveraineté nationale et de sérieux rivaux pour la firme locale, mais l'avènement de la mondialisation et la libéralisation du commerce international a déplacé les enjeux des pays vis-à-vis des IDE notamment pour les pays en voie de développement PED.

Cependant, depuis sa montée en puissance à la fin des années 1980, l'investissement direct étranger a gagné en maturité et en complexité. Les différents pays qu'ils soient développés ou en voie de développement ne considèrent plus les implantations d'entreprises étrangères sur leur territoire comme une menace ou un danger, bien au contraire, l'investissement direct étranger est désormais perçu comme un facteur bénéfique à l'économie d'accueil. Il contribue à améliorer la performance économique des pays hôte et engendre le rétablissement de son équilibre financier et augmenter par conséquent sa compétitivité internationale. Tous ces bienfaits ont fait des politiques d'attractivité, la principale substance des politiques économiques. Qu'ils soient développés ou en voie de développement, les pays délaissent progressivement leur politique hostile et restrictive à l'égard des multinationales pour se concentrer sur la mise en place d'un environnement attractif pour les investisseurs étrangers. A cet effet, les pays cherchent à attirer les entreprises étrangères et s'emploient pour se faire à améliorer les principaux aspects qui influencent les choix d'implantation des investisseurs directs étrangers et accordent davantage d'attention aux mesures susceptibles de les séduire.

De ce fait, l'Investissement Direct Étranger (IDE) connaît un essor spectaculaire depuis les vingt dernières années, il est devenu le principal instrument par lequel les pays en développement s'intègrent à l'économie mondiale. L'Algérie a été également intégrée dans ce processus de mondialisation en permettant aux entreprises de tirer profit des débouchés offerts.

En effet, l'Algérie a connu plusieurs changements dans sa gouvernance, depuis son indépendance, elle est ainsi passée d'un mode socialiste à un mode libéral. A cet égard, deux étapes principales ont caractérisé l'histoire du pays concernant sa politique d'investissement direct étranger (IDE) :

□ **Une première période qui s'étale jusqu'à la fin des années 1980 :**

Cette période consiste en un rejet systématique des IDE comptant uniquement sur les ressources propres du pays ;

□ **Une deuxième qui a démarré au début des années 1990 et qui s'étale à ce jour :**

Elle s'est caractérisée par une politique de plus en plus soutenue d'ouverture d'IDE.

Néanmoins, le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie. Ces réformes ont permis également d'améliorer certaines performances de l'économie algérienne notamment en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) et de développement d'un secteur privé plus dynamique, entraînant par conséquent un plus grand flux entrant d'IDE.

Cependant, les résultats réalisés en matière d'attraction des IDE restent modestes par rapport au potentiel d'investissement du pays. Les réformes introduites ont été donc insuffisantes pour permettre au pays de bénéficier significativement des externalités positives de l'IDE (création d'emplois, transfert de technologie et de savoir-faire, accès aux marchés internationaux, etc.). Cette situation a permis aux pays concurrents, que se soit les pays maghrébins ou bien même l'ensemble des pays du Sud-est de la Méditerranée (PSEM) de réussir leur processus d'introduction dans la mondialisation et d'accueillir de nombreux projets de firmes étrangères, au regard des nombreuses conditions favorables qu'offraient ces pays, notamment en matière de stabilité politique.

Dans ce contexte, et sous l'impulsion de l'ensemble des réformes entreprises sur les différents plans (économique, social ou institutionnel), l'Algérie affiche sa volonté pour l'accueil des IDE et tente de se redéployer dans la course vers l'attractivité et la compétitivité territoriale. Cependant en dépit de ces efforts, les investisseurs étrangers demeurent réticents, et l'attractivité des investissements directs étrangers en Algérie relève du défi.

A cet effet, l'objectif de notre travail est de faire l'état des lieux sur la réalité de l'investissement étranger en Algérie dans la perspective d'évaluer la politique d'attractivité du pays en la matière et de diagnostiquer les sources de blocage et de dysfonctionnement de ce dernier, pour ensuite essayer de proposer des mesures de politiques économiques susceptibles d'améliorer l'attractivité de l'environnement économique du pays. Tout ceci nous a donc poussés à formuler notre principale problématique comme suit:

« Les conditions de mise en valeur des projets d'investissement étranger en Algérie sont-elles réunies sur les différents plans : économique, managérial et humain ? ».

Dans notre travail, nous allons essayer de résoudre cette problématique, en essayant d'apporter des réponses aux questions intermédiaires suivantes :

- Quelles sont les grandes étapes de l'évolution des investissements étrangers en Algérie?
- Comment peut-on évaluer la politique d'attractivité des IDE en Algérie ?
- Quelles seraient les contraintes qui dissuadent les investisseurs étrangers à investir en Algérie?
- Comment peut-on expliquer le déficit en matière d'attraction des flux d'IDE en Algérie ?
- Le climat d'affaire en Algérie, est il aujourd'hui propice à l'investissement ?
- Quelles sont les sources de blocage de l'investissement étranger en Algérie ?

Nous allons également tester les hypothèses suivantes, pour voir la quelle est la plus appropriée au contexte algérien ; 1. Le déficit en matière d'investissements directs étrangers en Algérie est lié à la lourdeur bureaucratique et procédurale ; 2. La politique d'attractivité mise en place par le gouvernement algérien n'a pas pu répondre avec efficacité aux besoins et aux exigences des investisseurs étrangers ; 3. Le déficit en communication a constitué une source de blocage à l'investissement étranger. **I Généralités sur les Investissements Directs Etrangers (IDE) :** Les investissements directs à l'étranger constituent certainement l'un des aspects les plus visibles de la mondialisation. Les firmes multinationales, qui sont à l'origine de l'expansion des IDE, représentent une part croissante de la production, de l'emploi et des échanges commerciaux dans le monde. En effet, les entreprises, pour des raisons liées au profit ou pour des raisons stratégiques divisent leurs chaînes de production sur plusieurs pays. Dans ce cadre, les pays en voie de développement se sont vus accordés, depuis le début des années 90, une part de plus en plus importante des flux internationaux des IDE. Désormais, les pays se font une concurrence acharnée dans l'objectif d'attirer le plus d'IDE, pensant que ces derniers sont un moteur de la croissance et du développement. **I. 1. DEFINITION ET CONCEPTS DE BASE DE L'IDE** Avant d'aborder tout sujet, il convient d'évoquer son origine et de le définir. En effet, les théories du commerce international ainsi que les organisations industrielles se sont intéressés à définir, comprendre et analyser les déterminants et les effets des IDE. Ces analyses sont effectuées aussi bien au niveau du pays d'origine qu'au niveau du pays d'accueil afin de mieux comprendre ce phénomène.

A cet effet, certaines théories ont compris les IDE comme une manifestation de la libre circulation des capitaux, d'autres comme une stratégie d'investissement. Par ailleurs, la vision capitaliste soutient l'idée que les IDE sont un moteur de développement, tandis que les théories marxistes les décrivent comme étant des causes de marginalisation des pays pauvres.1

1. Définition de l'Investissement Direct Etranger (IDE)

L'investissement Direct Etranger est un phénomène économique très complexe et difficile à cerner. C'est dans cette perspective que le sujet des investissements étrangers a été traité dans

plusieurs disciplines économiques. Ainsi, les théories du commerce international, des organisations industrielles, de l'économie de l'information et de l'économie du développement se sont intéressés à définir, comprendre et analyser aussi bien les déterminants que les effets des IDE. Le Fonds Monétaire International (FMI) définit également l'Investissement Direct Etranger (IDE) comme différentes opérations financières destinées à agir sur la marche et la gestion d'entreprises implantées dans un pays différent de celui de la maison mère. Si l'on se réfère à cette définition du FMI, il y a investissement direct (ID) lorsqu'une entité non-résidente prend un intérêt durable dans une entreprise résidente. Cela implique l'existence d'une relation de long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise investie ainsi qu'un degré significatif d'influence (ou la capacité de l'exercer) de l'investisseur dans la gestion de l'entreprise investie. L'OCDE quant à elle définit les opérations d'investissement direct étranger comme suit :

«L'investissement direct étranger (IDE) se définit comme un investissement réalisé par une entité résidente d'une économie dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie. La notion d'intérêt durable sous-entend l'existence d'une relation à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise et le fait que l'investisseur peut exercer une influence marquée sur la gestion de l'entreprise bénéficiant de l'investissement direct. Il n'est pas nécessaire que l'investisseur étranger ait un contrôle absolu : le critère appliqué est une participation égale à 10 % des droits de vote.»².

Cette définition montre que l'investissement étranger se caractérise par la contribution de l'entreprise étrangère à la prise de décision dans l'entreprise locale. En d'autre terme, l'IDE est un investissement qui implique une relation à long terme, se traduisant par la prise de

1 LAHIMER, (Noemen) : « La contribution des investissements directs étrangers à la réduction de la pauvreté en Afrique Subsaharienne », Thèse pour l'obtention du titre de Docteur en sciences économiques, université Paris- dauphine, Paris, 2009, p.21.

2 http://stats.oecd.org/OECDStat_Metadata/ShowMetadata.ashx (consulté le 25/03/2016 à 17h05).

participation par une entreprise non résidente dans le capital d'une entreprise résidente dans le but de contrôler non seulement le capital mais aussi l'activité de management et de production de la firme du pays d'accueil.

2. Stratégies et Formes d'Application des IDE

Les IDE se présentent sous différentes formes. Plus précisément, d'après la définition donnée par le FMI, les IDE connaissent quatre formes :

- La création d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger ;
- L'acquisition d'au moins de 10% du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante
- Le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ;
- Les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation du capital, prêts, avances de fonds,... etc.).

Ainsi, les IDE peuvent avoir des stratégies de recherche de marché (market seeking) ce qui correspond à des IDE horizontaux ou des stratégies de recherche de rente de minimisation des coûts (rent-seeking ou ressource seeking) ce qui correspond à des IDE verticaux. Ils peuvent également être des IDE hybrides ou complexes.

1.1 Les IDE à stratégie Horizontale : La stratégie « Horizontale » ou de marché s'applique aux décisions d'investissement à l'étranger qui visent à produire à la fois pour le marché local et pour le marché d'implantation. Elles sont effectuées généralement dans des pays qui ont un niveau de développement équivalent. La stratégie peut donc être qualifiée d'Horizontale car elle concerne les flux d'investissement croisés Nord-Nord qui se développent entre les Etats-Unis, l'Europe et le Japon, c'est-à-dire au sein de la triade. L'investissement Horizontal est principalement une stratégie

commerciale. Il correspond, en fait, à un processus d'internationalisation de la production par « substitution d'exportation ».

Il s'agit donc de firme multinationale qui opère une véritable réimportation de la production, par l'implantation de « filiales-relais ».¹

1 La filiale relais : est une filiale qui produit les mêmes biens que la société mère et elle constitue une extension ou un prolongement des activités de la société mère à l'étranger.

1.2 Les IDE à stratégie Verticale :

Contrairement à la stratégie Horizontale, la stratégie verticale représente les flux d'investissement étranger dirigés exclusivement des pays du Nord vers les pays du Sud. Les pays les moins développés n'investissent pas dans les pays de la triade et les flux sont à sens unique.

Selon la théorie du commerce international, cette stratégie est basée principalement sur le commerce inter-branche. En d'autre terme, les différences de dotation en facteurs (capital, travail) et les avantages comparatifs des pays jouent un rôle très important dans l'explication des IDE verticaux.

1.3 Les IDE Hybrides ou Complexes :

Les modèles économiques expliquant les IDE Verticaux et Horizontaux imposent beaucoup de restrictions aux comportements des FMN. Dans la réalité, une firme peut décider simultanément d'investir dans un pays dans le cadre d'une stratégie d'accès au marché et dans un autre pays dans le cadre d'une stratégie de réduction des coûts. Ces investissements caractérisent les stratégies d'intégration complexe ou hybride.

En effet, le modèle hybride intègre à la fois les motivations des IDE Horizontaux et des IDE Verticaux. D'une part, les entreprises peuvent segmenter leur chaîne de valeur en fonction de l'intensité technologique. Elles font appel à cette faculté afin de rationner les coûts de chaque segment. Ainsi, elles délocalisent les activités à main d'oeuvre non-qualifiée dans les pays à bas coûts. D'autre part, les IDE à stratégie Horizontale s'internationalisent pour bénéficier des économies d'échelle et dupliquer à bas coût le même produit dans plusieurs localisations.

II. MESURE DE LA CAPACITE D'ATTRACTION DES ECONOMIES

Cette partie est consacrée d'abord à la définition de la notion d'attractivité, ensuite à la présentation des indices de mesure de l'attractivité d'un pays en matière d'IDE.

1. La notion d'attractivité

L'attractivité peut être définie comme : « la capacité d'un pays, pour une période donnée, d'attirer diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprise, capitaux, travailleurs qualifiés, ... etc.) ». En d'autre terme, c'est le reflet de la **performance d'un territoire** ou encore l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Etat

(code d'investissement, traitement juridique et fiscal de l'IDE, infrastructures publiques existant dans le pays hôte) dans le but d'attirer les investisseurs directs étrangers. **1.2 Les Déterminants De Localisation De l'IDE ;** Une des questions fondamentale que l'on peut poser lorsqu'on s'intéresse aux IDE, est celle de la raison qui pousse la firme à investir dans un pays qu'autre. En fait, le processus de recherche d'opportunités d'investissement à l'étranger est souvent plus long, plus coûteux et plus complexe que la recherche d'opportunités à l'échelle locale. Cependant, l'entreprise qui investit à l'étranger doit faire face à des risques supplémentaires qu'elle doit identifier et quantifier. Il s'agit principalement du risque de change et du risque pays. Elle doit également étudier les environnements économiques, politiques, financiers, monétaires et culturels des pays dans lesquels elle projette s'implanter. Au-delà des motifs de proximité et psychologique de la préférence d'une nation au détriment d'une autre, les choix des firmes multinationales dépendent d'un certain nombre de facteurs qui font l'attractivité d'un territoire. Et pour mieux cerner ces déterminants, il convient de les regrouper en deux grandes classes selon les liens qu'ils entretiennent avec l'action publique ou économique. Ainsi, nous distinguerons par la suite : les déterminants

d'ordres institutionnels et les déterminants d'ordre économique qui regroupent entre-autre les déterminants industriels et commerciaux.

1. L'environnement général du pays d'accueil

1.1 Stabilité politique et sociale : Les investisseurs étrangers recherchent avant tout un environnement politique et social stable. En fait, la stabilité politique est plus importante pour eux que de savoir si le marché est porteur. Elle exprime la menace de déstabilisation et de soumission à l'arbitraire, au mépris de l'Etat de droit dans le pays d'accueil. **1.2 Le taux de change :**

Le taux de change désigne le prix de la monnaie d'un pays en unités de la monnaie d'un autre pays. Dès qu'une entreprise intervient sur des marchés extérieurs, elle est automatiquement confrontée au risque de change. Le risque de change apparait donc, lorsque l'entreprise réalise des opérations dans une monnaie différente de sa monnaie de référence.¹

1.3 Le régime fiscal :

1 LINDER, (P.H) et PUGEL, (T.A): « Economie Internationale », édition Economica, Paris, 1996, p.455

La fiscalité peut constituer un facteur déterminant de l'orientation des IDE vers certains pays au détriment d'autres pays. C'est pour cela que les investisseurs étrangers donnent une grande importance aux incitations fiscales.

Par ailleurs, le système fiscal du pays d'accueil influence le rendement de l'IDE, surtout la structure de l'impôt, les taux applicables ainsi que l'efficacité et la transparence de l'administration fiscale intéressant au plus haut point l'investisseur.

1.4 La qualité de l'intermédiation financière :

Vu l'importance des importations et des exportations des investisseurs étrangers, la disponibilité et l'efficacité des intermédiaires financiers constituent un facteur important dans le choix des destinations d'investissements.

Parmi les partenaires associés ou simplement prestataires de service des firmes multinationales, se trouvent les institutions bancaires et financières. Ces dernières peuvent jouer un rôle d'une valeur inestimable comme catalyseur de confiance.

1.5 Règles concernant l'entrée et l'activité des filiales étrangères :

En effet, l'investisseur étranger s'intéresse à la politique et aux règles adoptées par le pays hôte vis-à-vis des firmes étrangères. Il préfère souvent s'implanter dans le pays qui limite les entraves aux échanges et assouplit les procédures d'entrée des IDE ; parmi ces mesures d'assouplissement, nous pouvons citer :

- La simplification du processus de sélection des investissements directs étrangers ;
- Ouvertures de nouveaux secteurs à l'investissement étranger ;
- Limitation des restrictions visant les participations étrangères aux fonds propres ;
- Mesures encourageant les investisseurs étrangers à s'intéresser au processus de privatisation et au développement des infrastructures ;

1.6 Le degré d'ouverture du pays d'accueil :

Le degré d'ouverture d'une économie, mesuré par la valeur du commerce extérieur (la valeur des importations) par rapport au PIB, est considéré comme un facteur attractif de l'IDE. L'ouverture économique augmente la productivité des projets d'IDE dans la mesure où elle permet aux entreprises un accès sans contraintes à tous les types d'intrants.

1.7 Développement des infrastructures :

Le développement des infrastructures peut améliorer la compétitivité à travers la réduction des coûts de transport, des biens et de la productivité par la réduction des coûts de déplacement et de main-d'oeuvre.

En effet, Les dotations en infrastructures du pays d'accueil et les services qui les accompagnent peuvent influencer significativement sur l'attrait du pays vis-à-vis des IDE. **1.8 L'environnement juridique :**

L'environnement juridique s'inscrit au premier rang comme condition préalable à tout investisseur étranger à délocaliser ses activités.

Cette condition suppose un cadre juridique et réglementaire stable, transparent et fiable et exige également la possibilité de recourir à l'arbitrage international pour le règlement des différends.

2. Les déterminants d'ordre économique :

Les déterminants les plus importants pour l'implantation de l'IDE sont les considérations économiques, qui se manifestent de façon considérable dès qu'un cadre propice à l'IDE est mis en place.

Ainsi, nous pouvons distinguer les déterminants qui sont liés à la taille du marché, et ceux qui ont traités aux ressources disponibles (ressources naturelles).

2.1 Le climat d'investissement :

Le climat d'investissement offert par le pays hôte désigne au sens large la qualité de certaines variables macroéconomiques tels que : le taux de chômage, la croissance économique et l'investissement national.

A cet effet, l'investisseur étranger doit évaluer le climat d'investissement avant de choisir le pays hôte pour son IDE.

2.1.1 Le taux de chômage :

En effet, un taux de chômage élevé, renseigne sur la stagnation des activités au niveau de ce pays et sur des niveaux plus élevés des salaires (l'offre est supérieure à la demande).

Cependant, un taux de chômage faible est porteur de deux mauvaises nouvelles pour l'investisseur étranger. D'un côté, il annonce une tension sur le marché du travail qui provoque rapidement une hausse des salaires. D'autre côté, il informe sur un état encore plus avancé des restructurations industrielles, ce qui signifie que l'investisseur étranger pourrait

découvrir des sur-efficacités dans telle ou telle entreprise locale qu'il rachèterait dans les pays en développement.

2.1.2 La croissance économique :

Le taux de croissance du PIB réel mesure l'attractivité du marché d'accueil. En effet, l'investisseur s'intéresse davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent.

Un taux de croissance faible indique le manque de dynamisme de la demande et de la taille du marché du pays d'accueil, d'où une faible rentabilité de l'investissement. En revanche, un développement rapide de l'économie du pays hôte reflète une bonne opportunité d'expansion de l'investisseur étranger.

2.1.3 L'investissement national :

En effet, une augmentation du niveau de l'investissement local est interprétée comme un signal de l'existence d'opportunités intéressantes pour les investisseurs étrangers. Cependant, une faible croissance ou une diminution de l'investissement local incite l'investisseur étranger à la prudence, puisqu'elle reflète l'évaluation défavorable porté sur le climat d'investissement du pays en question par les entreprises locales. A cet effet, l'importance de l'investissement national constitue le reflet du climat d'investissement d'un pays.

2.2 Les déterminants en termes de demande (éléments liés au marché) La taille du marché ainsi que l'importance économique du marché d'accueil constituent des éléments déterminants de la rentabilité des investissements et par conséquent motivent fortement les FMN.

2.2.1 La taille du marché : La dimension du marché est évaluée sur la base de la population, le niveau du pouvoir d'achat et de la demande locale.

En effet, le marché dans la conception des investissements globaux ne se borne pas à la taille des débouchés qu'il offre pour les biens et services, mais il faut qu'il soit en expansion rapide.

2.2.2 L'importance économique du marché :

L'importance d'un marché est mesurée par le revenu par tête (PIB par tête). Plus cet indicateur est important pour un pays, plus les investisseurs étrangers seront tentés de s'y implanter, cela s'explique donc par le fait que la demande sera plus importante

2.3 Les déterminants en termes de l'offre :

2.3.1 Accès aux ressources naturelles : L'existence de ressources naturelles dans le pays d'accueil est recherchée par l'investisseur étranger, puisqu'il vise l'établissement d'une unité de production proche de sa source s'approvisionnement, dans le but de minimiser ses

coûts de production. Même dans un seul pays, les IDE sont répartis selon les régions d'une manière inégale, du fait que les investisseurs étrangers préfèrent souvent s'installer dans les régions côtières au détriment de l'intérieur du pays. La disponibilité des ressources naturelles donc attire les IDE dont l'objectif est de s'approvisionner régulièrement en matières premières nécessaires à la production (ressource seeking).

2.3.2 Le facteur travail :

a. Le coût de la main d'oeuvre dans le pays d'accueil : Le coût de la main d'oeuvre est un déterminant important des IDE dans la mesure où beaucoup d'entreprises se délocalisent pour tirer profit de la disponibilité des facteurs de production notamment du coût faible du facteur travail dans les PVD.

Le faible coût de la main d'oeuvre constitue donc un facteur clef d'attraction des IDE. Cependant, les entreprises ne tiennent pas seulement compte du coût de facteurs de production mais également de leur qualité.

b. Le potentiel humain :

L'existence d'une offre locale de main d'oeuvre qualifiée est un facteur important pour l'investisseur étranger. Les qualifications de la main d'oeuvre, les possibilités de formation qu'elle offre, le niveau d'instruction en général et l'expérience professionnelle sont d'une importance considérable pour l'investisseur étranger.

3. Le climat des affaires :

3.1 La bureaucratie :

La bureaucratie pourrait être le plus grand fardeau dans tout environnement d'investissement. L'efficacité et la compétence de l'appareil administratif et des organes de contrôle de l'Etat revêtent une importance capitale, car de ces deux éléments dépendent le temps et l'argent nécessaires pour l'implantation d'une entreprise.

3.2 La corruption :

L'absence de système d'avancement au mérite, la médiocrité des salaires et la lenteur bureaucratique vont inévitablement engendrer corruption et inefficacité. En effet, la corruption est un fléau mondial qui frappe particulièrement les pays en voie de développement. En l'absence de mesures efficaces, elle peut compromettre considérablement les efforts d'un pays pour l'instauration d'une bonne gouvernance et réduire considérablement les ressources disponibles pour la lutte contre la pauvreté. Ses multiples méfaits (gaspillage des ressources financières, baisse de la croissance, augmentation des coûts de transaction,

baisse de la qualité des prestations des secteurs publics et privés, création d'un environnement d'insécurité économique et même physique) peuvent mettre en cause la stabilité socio-économique et politique et par conséquent détourne les investisseurs étrangers.

3.3 La contrefaçon : La contrefaçon est une violation d'un droit de propriété intellectuelle par le fait de reproduire ou d'imiter quelque chose sans en avoir le droit ou en affirmant ou laissant

présumer que la copie est authentique. La notion de contrefaçon a souvent une connotation péjorative, sous-entendant une chose de mauvaise qualité.

De ce fait, nous pouvons constater que la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle est inscrite parmi les critères déterminants par les firmes multinationales.

3.4 La concurrence déloyale :

La **concurrence déloyale** est couramment considérée comme un **véritable fléau**, contre lequel chaque entreprise doit se prémunir et lutter pour ne pas en être **victime** ou pour **y mettre fin**. Certains intervenants sur le marché peuvent effectivement être tentés d'abuser de la **libre concurrence** et de recourir à des **moyens déloyaux** pour parvenir à attirer la clientèle. A cet effet, Les entreprises s'interrogent souvent sur l'ampleur du marché parallèle dans le pays d'accueil. Cette interrogation est capitale, car plus l'activité « au marché noir » est importante et plus l'entreprise a moins de chance d'être compétitive.

III. LE DEVELOPPEMENT DES IDE EN ALGERIE :

A l'instar des autres pays en développement, l'Algérie a cherché dès le lendemain de son indépendance à intéresser le capital étranger à y investir directement pour participer à son développement économique et social national.

Pour des raisons objectives liées à la fois à des considérations géographiques et aux étapes et apparences historiques qu'elle a connues, l'économie algérienne a toujours été intégrée dans le processus de mondialisation, et ses politiques de développement mises en oeuvre par le Gouvernement sont, par conséquence, l'expression et le reflet de cette intégration. Dans ce contexte, l'Algérie a mis énormément de temps et d'efforts pour concrétiser son ouverture à l'économie internationale en instaurant des politiques d'attractivité des IDE dans le but de réaliser l'importance primordiale de son ouverture aux investisseurs étrangers. A cet effet, le pays déploie de considérables efforts afin d'attirer l'investisseur étranger, qui demeure insignifiant (hors hydrocarbures).

En effet, le processus de transition d'un système économique centralisé à une économie de marché a imposé au gouvernement algérien une politique de réformes structurelles qui a rendu possible le rétablissement des équilibres macroéconomiques et la libéralisation de l'économie.

Ces réformes ont ainsi permis d'améliorer certaines performances en termes de croissance. Bien que l'Algérie ait obtenu des résultats positifs dans certains secteurs d'activité tel que les hydrocarbures, les télécommunications, la sidérurgie, la pharmacie et la chimie, les réformes induites au cours de ces dernières années ont été insuffisantes pour permettre au pays de tirer profit de ces investissements et de bénéficier significativement des externalités positifs de l'IDE (transfert de technologies et du savoir-faire, création d'emploi, accès aux marchés internationaux,...etc.).

Par ailleurs, l'Algérie souffre d'un sérieux déficit d'image et de communication à l'étranger, déficit qui se caractérise par une absence de visibilité de la politique nationale d'investissement, en grande partie lié à un manque d'informations qualitatives sur les flux et les tendances des IDE par secteur et par pays d'origine, à un manque de coordination entre les différents acteurs de l'investissement, à une lenteur dans les procédures administratives, à un risque financé élevé, à une économie informelle grandissante, à des difficultés d'accès au foncier industriel et beaucoup d'autres contraintes qui freinent l'activité des investisseurs étrangers en Algérie

vI: ANALYSE DES PRINCIPAUX OBSTACLES QUI LIMITENT LES FLUX D'IDE VERS L'ALGERIE

L'investissement reste la seule issue pour réveiller l'économie algérienne, encore engourdie par plus de 20 ans de crise.

En effet, la médiocrité des performances enregistrées dans la période récente par notre pays en matière d'attraction des IDE en dehors du secteur des hydrocarbures apparaît non seulement comme la conséquence du nouveau cadre juridique mis en place ces dernières années, mais également comme

le résultat d'une instabilité chronique ainsi que des ambiguïtés de la politique d'ouverture à l'investissement étranger.

A cet effet, nous allons essayer d'analyser dans cette section les contraintes à l'accueil des IDE à travers un bilan économique et social de la situation du pays.

1. Bilan économique et social :

Dans la perspective de développer davantage l'économie algérienne, les pouvoirs publics mettent à la disposition des investisseurs locaux et étrangers tous les moyens matériels pour favoriser le climat d'affaires dans notre pays. Néanmoins, malgré les efforts considérables entrepris, l'Algérie ne tire pas encore profit de la libéralisation et de la privatisation qu'elle a décidée, et elle n'arrive pas à attirer les capitaux étrangers.

En effet, les obstacles qui caractérisent le système économique algérien retardent le développement économique du pays et empêchent la valorisation effective de son potentiel d'investissement. De plus, malgré le rétablissement des équilibres macro économiques, la croissance économique demeure modeste par rapport aux dynamiques démographiques et au taux de chômage. Par ailleurs, certains investisseurs étrangers ont choisi de prendre des participations majoritaires dans des entreprises publiques existantes ; cette modalité d'implantation permet, en fait, de faire l'économie de toutes les difficultés bureaucratiques et autres liées à un projet neuf, notamment en matière d'accès aux terrains, aux locaux et aux infrastructures de tous types. Cela indique toute l'importance et l'urgence de la mise en oeuvre d'un programme significatif de privatisation. Nous constatons également, une présence massive d'entreprises non européennes notamment dans les investissements plus lourds qui sont consentis par des firmes d'Inde, d'Egypte et des USA.

La seconde observation est la participation active d'entreprises algériennes au processus de privatisation puisque les deux tiers des petites privatisations leur ont profité. Certes, les capitaux concernés restent modestes et les technologies mises en oeuvre relativement simples, mais c'est une réalité.

La troisième observation est le caractère dominant du nombre des entreprises françaises parmi les entreprises européennes installées en Algérie. En fait, elles ont été servies par leur expérience historique du marché algérien, la présence des banques françaises auprès d'elles et d'un encadrement local qu'elles ont favorisé. Mais en terme de volume d'investissements, elles viennent loin derrière les espagnoles, et bien sûr les pétrolières.

La dernière observation est l'internationalisation de fait du management et de l'encadrement des entreprises implantées en Algérie, quelle que soit d'ailleurs la propriété des capitaux. Cette séparation entre la propriété et la gestion a marqué beaucoup de succès. Nous pouvons citer à cet égard, le succès d'Orascom dans la téléphonie mobile qui a été construit avec un encadrement libanais et français, El Watania a fait également confiance à des managers

canadiens, Citibank et d'autres banques étrangères qui ont fait confiance à des Maghrébins pour leur direction générale.

2. Les obstacles à l'investissement en Algérie :

Généralement, les obstacles à l'investissement sont les mêmes aussi bien pour les investisseurs nationaux et les étrangers. De ce fait, pour déterminer les contraintes à l'accueil des investissements directs étrangers en Algérie, nous nous sommes basée sur une enquête relaissée auprès de 600 entreprises nationales réparties sur le territoire algérien jointes, aux entrevues de 56 investisseurs européens potentiels, sur le climat de l'investissement en Algérie et donne une idée claire sur les principales contraintes et obstacles rencontrés et identifiés par les opérateurs économiques.

D'une manière générale, les obstacles que peuvent rencontrer les investisseurs étrangers en Algérie, peuvent être scindés en trois catégories, à savoir :

- Les obstacles d'ordre institutionnel ;
- Les obstacles structurels ;

- Les obstacles liés au climat d'affaires ;

2.1 Les obstacles d'ordre institutionnel :

Les obstacles d'ordre institutionnel sont d'une importance cruciale car elles peuvent présenter un handicap majeur pour le développement de l'économie et de la société. Ils peuvent même constituer un obstacle dirimant .en fait, il ne suffit pas d'avoir des ressources pour garantir le développement sans un cadre institutionnel stable et performant. Il constitue donc le levain de tout progrès économique et social.

En effet, les vulnérabilités de l'Algérie d'ordre institutionnel se situent sur un double plan :

- Au niveau de la gouvernance politique et institutionnelle ;
- Au niveau de la gouvernance de l'économie

L'instabilité institutionnelle :

Pratiquement, depuis son accession à la souveraineté nationale en 1962, l'Algérie a connu, au moins cinq constitutions différentes. On confectionne ou on amende une constitution en fonction de la conjoncture ou des objectifs du pouvoir en place. L'Algérie ne s'est donc

jamais dotée d'une constitution qui puisse survivre aux hommes et aux aléas de la conjoncture. Cette instabilité est source de désordres de tous genres. Car, de la loi fondamentale découle tout le reste. C'est ce texte fondamental qui assure la stabilité politique et institutionnelle ; c'est lui qui dessine les orientations de plusieurs secteurs d'activité de la société et de l'économie.¹ En fait, cette instabilité engendre de lourdes conséquences dans le fonctionnement normal et cohérent des institutions du pays.

□ L'instabilité politique :

L'instabilité institutionnelle entraîne inévitablement l'instabilité politique qui est source de désordres. Après avoir connu une forte instabilité et troubles politiques, lors de la décennie 1990, l'Algérie est devenue plus stable, néanmoins, les problèmes d'insécurité resistent résiduels ; Or, l'investissement étranger doit présenter un degré de stabilité politique, économique et de sécurité, car l'instabilité politique engendre un climat d'incertitude et donc d'importants risques d'investissement, ce qui peu décourager l'investisseurs étranger à s'y implanter. Par conséquent, il est essentiel qu'un pays atteigne un degré de stabilité.

□ La faiblesse du cadre politique et social :

La stabilité politique et sociale constitue un préalable à toute décision d'investissement, on voit mal un investisseur rationnel investir dans un pays en guerre, comme c'est le cas actuellement en Syrie et en Palestine. Or l'Algérie a connu une décennie noire caractérisée par une instabilité politique et sociale (le terrorisme), qui a terni son image à l'extérieur. D'ailleurs durant cette période, les flux d'investissements directs étrangers entrants étaient quasiment nuls. Cependant, depuis 1998, même si la situation ne s'est pas totalement apaisée, on peut dire que l'Algérie est sortie de l'état de guerre dans laquelle elle a vécu durant toute une décennie. **2.1.3 Faiblesse des ressources humaines et problème de main d'oeuvre:**

Le marché algérien souffre d'un manque considérable de personnel compétent, notamment au niveau de la gestion. Les autres contraintes observées ont trait au coût de la main-d'oeuvre et à la rigidité des réglementations sur la protection du travail. Bien que le niveau des salaires directs soit compétitif par rapport à d'autres pays étrangers, les charges sociales et autres taxes sont relativement élevées.

1 MOUHOUBI, (S) : « Les vulnérabilités –cas de l'Algérie- », édition ENAG, Alger, 2009, p.101.

2.2 Les obstacles structurels:

2.2.1 Ralentissement dans la mise en place du programme de privatisation :

En raison d'un long héritage d'une économie centralisée et planifiée, où le secteur public assumait un rôle important dans l'économie, certains segments de l'économie demeurent toujours sous

le contrôle de l'état et le rythme du programme de privatisation s'est ralenti. L'exemple du secteur financier est à cet égard le plus révélateur: en effet, 94% du marché appartient toujours aux banques publiques. Cette omniprésence pourrait donc constituer un véritable frein pour la pénétration de tout nouvel opérateur privé locale et étranger.

2.2.2 Lenteur bureaucratique de l'administration publique et complexité des procédures:

Les entrepreneurs sont toujours confrontés à un comportement bureaucratique peu favorable, à un excès de formalités, à des réglementations fastidieuses et à des retards importants pour obtenir des permis et autorisations. Les barrières sont omniprésentes dans tous les secteurs d'activité et les procédures les plus citées sont les suivantes : dédouanement des marchandises importées, notamment au port d'Alger ; l'obtention d'un permis de construction ; l'immatriculation d'une entreprise...etc. Cette lenteur est bien révélée, notamment dans le nombre de procédures pour la création d'une entreprise et qui est de 14 avec un délai de 24 jours pour chaque procédure. Cette lenteur finit par décourager les investisseurs et préfèrent se retourner vers d'autres pays dont les procédures sont allégées et les démarches sont moins compliquées.

2.2.3 Déficit d'image et de communication:

L'Algérie enregistre un considérable déficit d'image à l'extérieur, malgré les importantes réformes mises en place par les autorités. En effet, le milieu des affaires étranger a généralement une méconnaissance des nouvelles réglementations adoptées afin de libéraliser l'économie et de mettre en valeur le potentiel d'investissement que recèle le pays. Par ailleurs, la présence de la corruption endémique et la non transparence institutionnelle, selon l'enquête menée par la CNUCED lors de la mission d'évaluation d'avril-mai 2009, les investisseurs relèvent souvent le fait que les agents de l'administration publique ne semblent pas toujours être parfaitement informés de l'existence de nouvelles réformes ainsi que des règles et procédures qui en découlent, leur application ne pouvant donc pas être assurée.

2.2.4 Le système bancaire algérien: le maillon faible

En effet, Le système bancaire algérien est unanimement considéré comme un maillon faible pour l'attractivité des investisseurs étrangers. Même si le paysage bancaire algérien est constitué en plus des six banques publiques d'un bon nombre de banques privées nationales et étrangères, les entreprises aussi bien nationales qu'étrangères, se plaignent d'un manque de financement et de la lenteur de l'exécution des opérations de la part du système bancaire.

2.3 Le climat d'affaires:

En Algérie, le climat des affaires est loin d'être favorable à l'investissement. Il se caractérise par un certain nombre de phénomènes.

2.3.1 Barrières administratives :

Le changement positif de politique de l'Etat vis-à-vis des investisseurs directs étrangers ne s'est pas accompagné d'un changement significatif dans l'attitude de l'administration publique. Les firmes étrangères citent souvent les barrières administratives comme l'un des principaux obstacles aux affaires en Algérie. Les entreprises se trouvent toujours confrontées à un comportement bureaucratique hostile, aux procédures fastidieuses, à la paperasserie et à des retards interminables pour obtenir des approbations et autorisations.

Cette bureaucratie est omniprésente dans toutes les administrations. Le dédouanement d'une marchandise nécessite en moyenne 16 jours (ce délai peut aller jusqu'à 34 jours). Par comparaison à d'autres pays, on peut dire que l'administration douanière algérienne est très lente. A titre illustratif, la procédure de dédouanement nécessite 2 jours uniquement au Maroc. A côté du dédouanement, l'entreprise doit attendre en moyenne 121 jours pour immatriculer son entreprise au Centre National au Registre de Commerce (CNRC), 106 jours pour obtenir un permis de construire, 216 jours pour obtenir une ligne téléphonique et 20 jours pour son entretien.

2.3.2 La corruption :

En Algérie, la corruption représente un sérieux problème pour les investisseurs étrangers. Ces derniers doivent payer des sommes importantes pour pouvoir bénéficier de certains services ou pour obtenir des contrats. Ce phénomène est principalement dû aux obstacles bureaucratiques et au manque de transparence dans la conclusion des contrats publics. Les bas salaires distribués par les administrations incitent les fonctionnaires à recourir à la corruption pour constituer une autre source de revenus. Actuellement, la corruption est devenue une pratique courante en Algérie

2.3.3 L'accès à l'information : Les entreprises ont besoin d'accéder à une information fiable concernant les lois, réglementations, les indicateurs sectoriels et de marché pour gérer effectivement leurs affaires. Cependant, en Algérie, l'accès à l'information relève du défi. Ce manque d'accès à l'information est dû en partie à la faiblesse des réseaux de communication.

En effet, l'Algérie est très en retard en ce qui concerne l'utilisation de l'Internet à des fins administratives et commerciales. Bien que la plupart des administrations publiques aient créé leur propre site Web, il manque un portail unique permettant aux investissements d'accéder à l'ensemble de l'information.

2.3.4 Le secteur informel : En effet, le secteur informel (économie souterraine, marché parallèle) est une composante majeure de l'économie algérienne. Profitant de la fragilité des institutions de l'Etat et tirant profit des failles de la législation, le secteur informel continue de prospérer en Algérie.

Selon l'ONS (Office National des Statistiques), il représenterait environ 17% de la production algérienne. Ce phénomène n'épargne aucun secteur et il prend de plus en plus d'ampleur. Il est présent dans la construction (36% de l'emploi informel), suivi de près par le commerce et les services (environ 30% chacun) et de très loin par l'industrie. Ce secteur informel représente une entrave de taille pour les investisseurs étrangers. A cet effet, les entreprises formelles se plaignent d'une concurrence déloyale de la part du secteur informel.

L'Algérie a modifié sa pratique à l'égard des investisseurs étrangers ; elle a instauré à partir de 1990, une politique graduée d'ouverture et d'attractivité des IDE, en proposant des incitations fiscales, douanières et financières. Cependant, ce changement n'a pas eu de conséquences importantes sur les flux d'IDE entrants. Ceci s'explique par le fait que l'Algérie présente un environnement peu propice à l'investissement.

D'une part, les fondamentaux économiques qui commencent récemment à s'améliorer sont basés sur une économie fragile. Cette dernière est fondée sur un seul pilier qui est les hydrocarbures. Or le prix du pétrole fluctue constamment.

D'autres parts, le climat des affaires étouffe les entreprises. Ces dernières sont confrontées à la bureaucratie, la corruption, le secteur informel et au manque d'accès à l'information. Par ailleurs, les investisseurs se plaignent du manque de qualification de la main d'oeuvre et de l'accès difficile au financement. Ce sont autant d'éléments qui font de l'Algérie un pays peu attractif pour les investisseurs directs étrangers.

A cet effet, l'Algérie doit en premier lieu diversifier la structure de son économie, renforcer ses infrastructures et améliorer le climat des investissements avant d'accorder des incitations qui ne font qu'absorber des capitaux qui auraient pu être utilisés pour renforcer l'attractivité structurelle.

BIBLIOGRAPHIE

(I) OUVRAGE

- 1) ANDREFF W., Les multinationales globales, édition la Découverte, Paris, 2003.
- 2) BAUDRAND V. et HENERY G., Comprendre la mondialisation, édition Studyrama perspectives, Paris, 2006.
- 3) BEKENNICHE O., La coopération entre l'union européenne et l'Algérie, office des publications universitaires, 2006, Alger.

4) BELLON B. et GOUIA R., Investissement direct étranger et développement industriel méditerranéen, Ed. Economica, Paris, 1998.

5) BENACHENHOU A., L'Algérie aujourd'hui un pays qui gagne, alpha design, Alger, 2001.

6) CHABANI S. et OUACHERINE H., Guide de méthodologie de la recherche en sciences sociales, Taleb Impression, Alger, 2012.

7) DELACOLETTE J., Les contrats du commerce international, édition De Boeck, Bruxelles, 1996.

GUERRAOUI D. et RICHEL X., Les investissements directs étrangers, facteurs d'attractivité et de localisation : comparaison Maghreb Europe Amérique Latine Asie, Ed Toubkal, Maroc, 1997.

8) GUERRAOUI D. et RICHEL X., Les investissements directs étrangers : facteur d'attractivité et localisation, les éditions Toubkal, Casa Blanca ,1997.

9) HARRISON A., DALKIRAN E. et ELSEY E., Business international et mondialisation, 1ère édition, Ed De Boeck Université, Bruxelles, 2004.

REVUES ET ARTICLES PERIODIQUES

1) BAALOU DJ B., « Revue des économies nord africaines ».n°4 juin 2006.

2) BOUHEZZA M., « La privatisation de l'entreprise publique algérienne et le rôle de l'état dans ce processus », faculté des sciences économiques et de gestion université Ferhat Abbas Sétif. Revue des sciences économiques et de gestion. n°3(2004).

3) CNUCED, « ALGERIE. évaluation des capacités de promotion des investissements de l'agence nationale de développement de l'investissement », nations unies Genève, 2005.